

Rapport d'activités 2025

Assemblée générale – 11 avril 2026



Département du Cher
Délégué départemental : poste à pourvoir

✓ Espaces naturels préservés

- ✓ [La Tourbière des Landes, Ménétréol-sur-Sauldre](#)
- ✓ [Les Prairies de Guzon, Saint-Laurent](#)
- ✓ [Les Prés Bizet, Saint-Laurent](#)
- ✓ [L'Île Marie, Vierzon](#)
- ✓ [Le Val des Oceries, Saint-Georges-sur-la-Prée](#)
- ✓ [L'Oupillière, Foëcy et Vignoux-sur-Barangeon](#)
- ✓ [La Pelouse de Grand Vau, Massay](#)
- ✓ [Les Terres de l'Orme, Allouis](#)
- ✓ [Les Éthouars, Berry-Bouy et Marmagne](#)
- ✓ [Les Chaumes du Patouillet, Lunery](#)
- ✓ [Les Prairies de Beauvoir, Villecelin](#)
- ✓ [Les Sablons de Corquoy, Corquoy](#)
- ✓ [La forêt de Iardonne, Corquoy, Saint-Florent-sur-Cher](#)
- ✓ [Le Marais de Chavannes, Chavannes](#)
- ✓ [Prairies de la Celle, La Celle](#)
- ✓ [Les Grandes Plantes, Bué](#)
- ✓ [Les Luneaux, Sancerre](#)
- ✓ [Les Îles de la Gargaude, Ménétréol-sous-Sancerre](#)
- ✓ [Les Vallées, Couargues](#)
- ✓ [Les Butteaux, Couargues et, Herry](#)
- ✓ [Le Val d'Herry, Herry](#)
- ✓ [La Mare des Bruères, Jussy-le-Chaudrier](#)
- ✓ [Les Chaumes du Verniller, La Chapelle-Saint-Ursin](#)
- ✓ [Le Bec d'Allier, Cuffy](#)
- ✓ [Le Marais de Contres, Dun-sur-Auron, Saint-Germain-des-Bois, Contres](#)
- ✓ [Les Chaumes de la Périsse, Dun-sur-Auron](#)
- ✓ [Le Préalix, Dun-sur-Auron](#)
- ✓ [Les Pelouses de Lapan, Lapan](#)
- ✓ [Le Pont, Farges-Allichamps](#)
- ✓ [Le Moulin des Fougères, Sidiailles](#)

✓ Actions transversales ou hors site

Les Prairies de Beauvoir, Villecelin

Conservatrice bénévole : Marie-Christine Falgoux



GÉRER

Comme chaque année, les prairies ont été en partie fauchées par M. Aladenise, exploitant local et riverain du site, puis pâturées par son troupeau de bovins.



VALORISER

Animation grand public

L'animation proposée en avril sur le principe d'un parcours avec énigmes à destination des familles, menée en partenariat avec l'Office de tourisme de Lignéres a dû être annulée faute d'un nombre minimum de participants.

Les Prairies de Guzon, Saint-Laurent

Conservateur bénévole : Christophe Bodin



CONNAÎTRE

Le conservateur bénévole met à jour l'inventaire de la flore et des lichens lors de ses visites sur le site et réalise un suivi des plantes patrimoniales et un suivi photographique des milieux.

Le site des Prairies de Guzon est intégré au réseau LigéO. Le relevé des données collectées par le piézomètre est effectué chaque année.



VALORISER

Animations grand public

L'animation programmée en juillet sur la thématique des araignées a dû être annulée faute d'un nombre minimum de participants.

La Tourbière des Landes, Ménétréol-sur-Sauldre

Conservateur bénévole : Hervé Renaudineau



CONNAÎTRE

Le conservateur bénévole met à jour l'inventaire de la faune lors de ses visites sur le site.

Le site est intégré au réseau LigéO. Les deux piézomètres installés dans la tourbière ont été relevés régulièrement. La tourbière a servi de site de démonstration dans le cadre de la formation LigéO piézomètre, à cette occasion, le rarissime Lycopode inondé a été redécouvert sur le site (non revu depuis 2004).

En 2025, trois étudiants de la licence pro « Forêt et ressource en eau » d'Orléans ont évalué le stock de carbone de la tourbière ainsi que la profondeur de tourbe, qui est en moyenne de 55 cm avec un maximum de 130 cm.

Le renouvellement du plan de gestion du site a été validé en 2025.



PROTÉGER

Le comité de site s'est déroulé le 25 avril permettant de présenter au maire de la commune le nouveau plan de gestion et d'en faire valider le contenu.



GÉRER

L'entretien du sentier s'est fait en régie et par la commune de Ménétréol-sur-Sauldre.

Il y a eu en novembre, par le prestataire DL System, la pose d'une arche d'entrée ENS ainsi qu'un déplacement de balisage au sol.



VALORISER

Animation grand public

Une balade nature prévue le 10 juillet a été annulée pour manque d'inscrit(e)s, mais a été remplacée par un reportage télévisé de France3 sur site : <https://www.france.tv/france-3/centre-val-de-loire/enquetes-de-region-centre-val-de-loire/7560962-enquetes-de-region.html#about-section>

Animations pour un public spécialisé

Une visite de la Tourbière s'est faite le 12 juin auprès de 80 propriétaires et exploitants forestiers.

Un chantier avec une entreprise aurait dû avoir lieu le 18 juin mais celle-ci n'a pas réussi à rassembler suffisamment de participant(e)s.

La Mare des Bruères, Jussy-le-Chaudrier

Conservatrice bénévole : Jeannine Dubois



PROTÉGER

Des branches et arbres sont tombés au sein de la propriété du Conservatoire suite à une tempête. Des échanges ont donc eu lieu avec la mairie sur le sujet.



GÉRER

La commune de Jussy-le-Chaudrier a réalisé l'entretien des bords de la mare (côté route) par débroussaillage.

Suite aux intempéries de fin d'été, plusieurs arbres et arbustes déracinés ou cassés à mi-hauteur ont été coupés pour ne pas gêner la circulation routière. Une visite du site avec une entreprise d'espaces verts locale a été réalisée pour établir un devis de mise en sécurité sur toute la périphérie du site.



VALORISER

Animation grand public

La sortie, sous forme de jeu de piste sur la migration du crapaud, prévue en avril, a dû être annulée faute de participants.

Fête locale autour de la mare

Suite aux échanges menés avec le comité des fêtes de la commune dans le cadre de la mission d'un service civique, une journée « Fête de la mare » fut organisée le dimanche 15 juin. Cependant une pluie continue

n'a pas permis l'installation du marché de producteurs prévu sur la journée. Seules les deux randonnées ont eu lieu ainsi qu'une animation sur les petites bêtes de la mare. L'évènement sera reconduit en 2026.

Animations scolaires

Les classes de CE1/CE2 et CM1/CM2 (soit une cinquantaine d'enfants) de l'école de la commune sont venues, sur une journée, découvrir les amphibiens et la vie de la Mare des Bruères. Une partie de la journée s'est déroulée en autonomie, sous forme de petits jeux dédiés aux amphibiens, tandis que l'autre partie se déroulait sur les bords de la mare avec pêche aquatique et observation de la vie de la mare.

Les Terres de l'Orme, Allouis

Conservateur bénévole : poste à pourvoir



GÉRER

L'ensemble du site a été pâturé par les bovins de l'éleveur local, M. Delaporte.

Le pâturage a été réalisé en deux parties : de fin mai (en raison de l'épisode sécheresse précoce, il a été autorisé une mise au pré des animaux plus tôt) jusqu'à début juillet environ pour l'enclos sud de manière à ce que les animaux consomment bien la végétation herbacée et aient un impact sur les petits ligneux ; et de début juillet jusqu'à fin octobre pour l'enclos nord.

Le regain de végétation après l'été a permis au troupeau de pâturer l'ensemble du site et accentuer la pression de pâturage sur les secteurs avec beaucoup de ligneux jusqu'à la mi-décembre.



VALORISER

Animation grand public

Le samedi 17 mai, la sortie annuelle organisée par le Conservatoire, en partenariat avec l'Office de tourisme de Mehun-sur-Yèvre, a permis aux six participants de découvrir le site.

Les Luneaux, Sancerre

Conservateur bénévole : poste à pourvoir



PROTÉGER

Le site Conservatoire est toujours composé de plusieurs petites parcelles non contiguës représentant un total d'un peu moins de 0,5 ha au-dessus du village de Chavignol. Les actions sur ce site sont réalisées dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 « Coteaux calcaires du Sancerrois ».



VALORISER

Animation grand public

L'animation proposée le vendredi 24 mai a réuni un petit groupe de trois adultes et deux jeunes enfants. Nous avons pu observer plusieurs espèces d'orchidées ainsi qu'une belle diversité de papillons.

Les Chaumes du Patouillet, Lunery

Conservateur bénévole : Claude Barbillat

NB : l'ensemble des « Chaumes du Patouillet » rassemble les sites des « Pelouses du Patouillet », du « Bois du Patouillet » et de « Chanteloup »



CONNAÎTRE

Dans le cadre de sa convention avec le CD18, le CBNBP est intervenu sur les sites de Lunery et Lapan pour compléter les inventaires sur les bryophytes et les champignons.

Pour les champignons, 70 espèces ont été observées ce qui est assez faible. On peut néanmoins noter *Pleurotus eryngii*, typique des pelouses calcicoles riches en Panicaut et trois Mycènes d'intérêt (*atropapillata*, *pseudopicta* et *citrinomarginata*). Les deux premières sont typiques des pelouses calcicoles et des ourlets thermocalcicoles, la dernière est plus liée aux litières de résineux sur sol calcaire (litière de Génévrier).

Les déterminations de bryophytes sont encore en cours.

Dans le cadre du programme Sonosylva du MNHN/CNRS (<https://www.sonosylva.cnrs.fr/>), un enregistreur audio et un piège photographique ont été installés dans le Bois du Patouillet.



PROTÉGER

Un important travail a été fait avec la Safer du Cher, de démarchage des propriétaires dont les parcelles étaient indiquées en priorité 1 ou 2 au plan de gestion du site, ou en « opportunité foncière ». La Safer a pu récolter des promesses de vente sur 4,9386 ha, ce qui permettra d'obtenir un ensemble encore plus cohérent. Les ventes doivent être signées avant le 31/12/25.

Suite à une sollicitation de la Safer, il a également été convenu de travailler à l'acquisition de plusieurs hectares de forêt et de pelouses au nord du site. L'essentiel du travail doit être réalisé en 2026.



GÉRER

L'entretien du sentier s'est fait en régie.

Des travaux de restauration de pelouses calcicoles par broyage avec export ont été réalisés en février par l'entreprise Cirade environnement. L'une des trois zones concernées (B3, 0,34ha) sur le site du Bois du Patouillet à Lunery n'a pas pu se faire car elle est trop "bosselée" ; il faudra intervenir par de l'arrachage. Les travaux sur les zones B1 et B4 (0,56ha et 0,69ha) ont été réalisés. Lancement des travaux le 17 février avec réception le 26 février.

En novembre, le prestataire DL System a procédé au remplacement de balisage au sol par une signalétique directionnelle, et la pose d'une plaque horizontale sur la structure d'accueil.



VALORISER

Animation grand public

La traditionnelle balade nature sur la thématique de la mygale à chaussette a eu lieu le samedi 7 juin et a réuni sept adultes et sept enfants. La mygale se sera montrée très discrète pour cette soirée puisque nous n'avons pas eu la chance de l'observer.

Communication

Publication d'une vidéo de présentation de la vieille forêt du Patouillet dans le cadre de l'appel à projet « Aux arbres citoyens » de France Nature Environnement (<https://www.youtube.com/watch?v=yM0ZDgBpQDY>).

Les Pelouses de Lapan, Lapan

Conservateur bénévole : *Christophe Bodin*

NB : l'ensemble des « Pelouses de Lapan » rassemble les sites des « Hauts de Lapan », de la « Vallée au Lièvre » et du « Moulin du Breuil »



CONNAÎTRE

Le conservateur bénévole met à jour l'inventaire de la flore et des lichens lors de ses visites sur le site et réalise un suivi des plantes patrimoniales et un suivi photographique des milieux.

Dans le cadre de sa convention avec le CD18, le CBNBP est intervenu sur les sites de Lunery et Lapan pour compléter les inventaires sur les bryophytes et les champignons.

Pour les champignons, 70 espèces ont été observées ce qui est assez faible. On peut néanmoins noter *Pleurotus eryngii*, typique des pelouses calcicoles riches en Panicaut et trois *Mycènes* d'intérêt (*atropapillata*, *pseudopicta* et *citrinomarginata*). Les deux premières sont typiques des pelouses calcicoles et des ourlets thermocalcicoles, la dernière est plus liée aux litières de résineux sur sol calcaire (litière de Génévrier).

Les déterminations de bryophytes sont encore en cours.



VALORISER

Animation grand public

La traditionnelle balade nature sur la thématique de la mygale à chaussette qui démarre sur le site de la Vallée au Lièvre a eu lieu le samedi 7 juin et a réuni sept adultes et sept enfants. La mygale se sera montrée très discrète pour cette soirée puisque nous n'avons pas eu la chance de l'observer.

Préalix, Dun-sur-Auron

Conservateur bénévole : *à pourvoir*



PROTÉGER

Aucune action particulière d'animation territoriale n'a été effectuée sur ce site en 2025.



GÉRER

Le site a été visité plusieurs fois dans l'année dans le cadre d'action de surveillance et une réflexion sur la réfection des clôtures a été entamée pour que les moutons de la Périssette puissent intervenir sur le site.

Les Chaumes de la Périssette, Dun-sur-Auron

Conservateur bénévole : *Jean-Paul Thévenin*



CONNAÎTRE

Le relevé des données collectées par le piézomètre est effectué chaque année.

Comme chaque année, le conservateur bénévole, Jean-Paul Thévenin, a complété les inventaires faune-flore au gré de ses visites.



PROTÉGER

Des échanges téléphoniques ont été effectués, principalement avec le nouvel exploitant, et par mail, relatif à des questionnements des propriétaires au sujet du démarchage de la CDC Biodiversité. Suite à ce démarchage, un cadrage a également été fait avec la CDC Biodiversité. Le Cen a en effet pu expliquer son domaine d'action et localiser les territoires sur lesquels il intervient afin d'éviter les doublons avec la CDC.

Le 4 mars 2025, le Conservatoire, représenté par deux salariés et par le conservateur du site, a rencontré la famille de Lammerville en compagnie de la DREAL pour échanger autour de la mise en place d'un statut de protection forte sur la propriété familiale. La discussion fut cordiale et prometteuse permettant d'envisager une protection à long terme du site des Chaumes de la Périsse.



GÉRER

Le pâturage ovin extensif effectué par un exploitant nouvellement installé prolonge l'action menée par la famille de Lammerville depuis plus de deux siècles. Le Conservatoire poursuit son assistance aux exploitants avec le travail sur des cahiers des charges pour la restauration du champ de la source et la mise en place de clôtures permettant de poursuivre l'action pastorale dans de bonnes conditions. Le travail n'a malheureusement pas pu aboutir en 2025 et doit se poursuivre en 2026.



VALORISER

Cette année, trois animations nature ont été programmées sur le site par le Conservatoire et encadrées par le conservateur bénévole : 32 adultes sensibilisés à la sortie du 24 mai à l'occasion de l'assemblée générale de l'association des Amis de la Périsse, 9 adultes et 2 enfants sensibilisés lors de l'animation du 2 août et 14 adultes et 2 enfants sensibilisés pour la balade dédiée aux couleurs d'automne le 11 novembre.

Le Moulin des Fougères, Sidaïlles

Conservateurs bénévoles : Pascal Mathonière, Catherine Fraulaud-Henry et Laurence Gys



CONNAÎTRE

Les conservateurs continuent à surveiller l'endroit où ils ont arraché la Renouée du Japon. La couverture végétale se développe bien et empêche la repousse de la Renouée. Ils suivent avec attention la présence des larves de salamandres tachetées dans la mare et agrandie cet automne lors d'un chantier avec le CPIE Brenne-Berry. Les deux conservatrices suivent le fichier des plantes.



PROTÉGER

Prise de contact avec la Gaule culanaise pour la réalisation d'un comité de site avant la fin de l'année, mais faute de temps, celui-ci se déroulera au premier trimestre 2026.



GÉRER

L'entretien du sentier a été réalisé par la Gaule culanaise.



VALORISER

Deux animations à destination du grand public ont été proposées par le Conservatoire : le dimanche 3 août avec deux adultes et le mercredi 20 août à laquelle ont participé seize personnes.

Ces deux sorties ont été animées par les conservateurs bénévoles du site. Le garde animateur a assuré l'ensemble de la promotion de ces sorties avec la rédaction et la diffusion des communiqués de presse et le recueil des inscriptions.

Le Marais de Chavannes, Chavannes

Conservateur bénévole : poste à pourvoir



CONNAÎTRE

Les piézomètres installés dans le marais ont été relevés régulièrement.

Les études scientifiques réalisées dans le Marais de Chavannes ont été présentées lors de la Journée régionale CVL des gestionnaires de milieux aquatiques le 20 mai à Sainte-Catherine-de-Fierbois (37).

Le plan de gestion du Marais de Chavannes a été renouvelé et validé.



PROTÉGER

Une réunion s'est tenue le 6 mai pour envisager le réaménagement de l'accès au site avec un décalage de l'entrée au niveau de l'étang.

La problématique de l'entretien du sentier reste prégnante, même si les entretiens ont été plus réguliers en 2025. Recherche de prestataire à même d'assurer l'entretien du site en assistance au garde animateur. Réflexion autour de l'inondation du sentier qui rend l'intervention d'entretien parfois compliquée, prise de contact avec le lycée professionnel Jean de Berry à Bourges et plus spécialement la section menuiserie pour travailler sur un caillebotis : projet en cours pour le moment.

Échange avec la commune autour de la possibilité d'achat et de prestation de cette dernière pour l'entretien du sentier. Pas d'aboutissement, discussion à avoir avec le CD18 pour la prise en charge potentiel de ce coût mais le Cen devant s'équiper en 2026 d'un matériel de broyage important, la question se pose. L'intérêt serait de pouvoir faire intervenir le Cen et la Commune mais comment financer ces deux opérations ?

Foncier : poursuite de la réflexion sur l'extension du site. Recherche d'un contact pour l'entreprise danoise propriétaire des parcelles aval et contact avec l'un des propriétaires. Rédaction d'un courrier à l'attention des propriétaires pour proposition de maîtrise d'usage ou foncière en lien avec la Safer.

Travail pour la constitution d'un groupe de travail autour du fonctionnement hydraulique du marais et du fonctionnement de la rivière, travail à la constitution d'un groupe technique et prise de contact avec un pédologue pour une participation. Faute de temps l'action n'a pas été aboutie.



GÉRER

L'entretien du sentier a été réalisé en partie par prestation et en régie par le garde animateur avec l'aide du chargé de gestion de l'antenne Cher/Indre du Conservatoire :

- une intervention sur le terrain réalisée, avec un matériel de location, au mois d'avril, pour entretenir le sentier. Une partie du sentier étant ennoyé, il n'a pas été possible de faire l'intégralité du parcours ;

- le 20 mai, la structure de réinsertion Aser est intervenue par prestation avec une équipe d'apprenants pour débroussailler le sentier du Marais de Chavannes.

À noter également que les chasseurs ont réalisé quelques layons durant l'hiver ce qui a permis d'assurer l'ouverture d'une partie du site.

En novembre, le prestataire, DL System, a assuré le déplacement de la signalétique existante et la pose d'une nouvelle signalétique directionnelle. La structure d'accueil a également été déplacée vers l'étang communal et une arche d'entrée a été installée.

Enfin, du 5 au 10 février, un chantier consistant à supprimer une grosse branche dangereuse au-dessus du cabanon d'accueil, à ouvrir un chemin pour agrandir le linéaire du sentier et à créer un belvédère avec pose d'un nouveau module pédagogique a été mené, par prestation, par l'entreprise Palin Espaces Verts.



VALORISER

Une animation (non programmée) s'est déroulée le 25 mai à l'occasion d'un troc de plantes organisé sur l'aérodrome de Serruelles par la commune de Levet. Cette animation sur le Marais a attiré huit personnes (dont une enfant).

Une animation de groupe constitué a eu lieu sur le site le 3 juin et a rassemblé 20 adultes de l'association Châteaumeillant Nature.

Le 2 août, une balade nature a été annulée pour manque d'inscrits.

Enfin, un rallye nature incluant la visite de ce site en plus des Sablons de Corquoy et des Prairies de Beauvoir, prévu le 22 août, ne s'est finalement pas tenu pour manque d'inscrits.

Les Vallées, Couargues

Conservateur bénévole : site en RNN, pas de conservateur



PROTÉGER

Ce site étant inclus dans la réserve naturelle nationale du Val de Loire (RNVL), les actions y sont réalisées en partenariat étroit avec les équipes du Cen Bourgogne et du Cen Centre-Val de Loire qui travaillent spécifiquement sur ce programme. Des échanges informels ont donc lieu suivant les besoins et les événements de la vie du site.



GÉRER

Comme chaque année, un pâturage bovin est réalisé par M. Jean-Paul Fleuriet.

Vu la problématique des sangliers sur la vallée de la Loire, le site est ponctuellement chassé afin d'éviter le cantonnement des populations de suidés.

L'exploitant dispose d'un prêt à usage à durée indéterminée pour poursuivre son activité sur le site.



VALORISER

À l'occasion des 30 ans de la réserve naturelle, une sortie nocturne sur le thème des amphibiens a eu lieu le 15 mars, à laquelle ont participé neuf adultes. La soirée s'est terminée autour d'une boisson chaude.

Le Val d'Herry, Herry

Conservateur bénévole : site en RNN, pas de conservateur



PROTÉGER

Ce site étant inclus dans la réserve naturelle nationale du Val de Loire (RNVL), les actions y sont réalisées en partenariat étroit avec les équipes du Cen Bourgogne et du Cen Centre-Val de Loire qui travaillent spécifiquement sur ce programme. Des échanges informels ont donc lieu suivant les besoins et les événements de la vie du site.

Le projet de création d'un quatrième puits de captage d'eau potable porté par l'agglomération de Bourges est entré dans sa phase opérationnelle. Son suivi a été délégué à la conservatrice de la RNVL.



GÉRER

Les travaux de restauration et d'entretien du site sont pilotés par la Réserve naturelle nationale du Val de Loire depuis 2025. Des travaux d'entretien mécanique par arrachage de ligneux à l'aide de pelleteuse, et la gestion du Solidage du Canada par broyage ras avec des engins à faible portance, ont été réalisés par l'entreprise Cirade Environnement sur le secteur des Saulières.

Les Saulières et l'ancien terrain de motocross ont été pâturés par le troupeau de brebis de M. Brunet, entre 30 et 50 animaux, après les travaux de l'entreprise Cirade Environnement au moment du regain de la végétation.



VALORISER

Animation grand public

À l'occasion des 30 ans de la réserve naturelle, le Conservatoire a proposé deux animations à destination du grand public :

- un jeu de piste "Sur la piste d'Édouard le pic noir", à destination des familles, qui s'est déroulé le samedi 14 juin et à laquelle ont participé deux familles soit trois adultes et sept enfants ;
- une sortie sur le thème des araignées en septembre qui a dû être annulée faute d'inscrits.

Animation scolaire

Dans le cadre des 30 ans de la réserve naturelle, un projet a été mené avec les classes de CE1/CE2 et CM1/CM2 de l'école d'Herry, soit 58 élèves au total.

Chaque classe a bénéficié de deux sorties sur site. La classe de CM1/CM2 a bénéficié d'une séance supplémentaire en classe afin de préparer la restitution qui s'est tenue le samedi 21 juin lors de la fête de l'école. Les enfants ont alors accueilli leurs familles sur site afin de leur présenter la faune et la flore qu'ils ont découvertes au fil des sorties. La restitution a dû être écourtée suite aux très fortes chaleurs ce jour-là (vigilance orange canicule). Un diplôme et un poster a été ensuite remis à chaque élève des deux classes.

La classe de 18 élèves de petite et moyenne section de l'école de Précý est venue passer une journée sur le site des Saulières afin de découvrir les oiseaux des bords de Loire. Malgré une pluie légère, les enfants ont participé aux différentes activités et petits jeux présentant les oiseaux en fonction des différents milieux traversés par le sentier. À noter que la sortie s'est réalisée dans de bonnes conditions malgré la pluie car l'enseignante pratique l'école du dehors et les enfants étaient donc bien équipés.

Les Îles de la Gargaude, Ménétréol-sous-Sancerre

Conservateur bénévole : Jean-Louis Pratz



CONNAÎTRE

Le conservateur bénévole du site, Jean-Louis Pratz, contribue à la mise à jour de l'inventaire général du site.



PROTÉGER

Le comité de site s'est déroulé le 10 septembre 2025, sur le terrain. Il a été l'occasion de discuter librement des actions passées, à venir et des problématiques en présence. À la demande des participants qui souhaitaient découvrir de manière plus approfondie les orthoptères du site et leur lien avec les milieux naturels, une partie du comité a été consacrée à cette thématique avec une intervention du responsable scientifique du Conservatoire.



@ S. Bouilly – Conseil départemental du Cher

Le chemin d'accès au site a vu le dépôt d'un véhicule qui a été brûlé sur place. Des échanges ont donc eu lieu avec les mairies, notamment la mairie de Thauvenay sur le territoire de laquelle est inclus le chemin d'accès jusqu'au retrait du véhicule. La propriétaire du chemin et les membres du comité de site ont été informés de la situation et de son évolution.



GÉRER

La mairie de Ménétréol-sous-Sancerre se charge de l'entretien courant du site, et notamment de l'entretien du sentier par broyage et bûcheronnage des arbres tombés.

Les pelouses ont vu un retour de la dynamique de développement des genêts et ronciers après plusieurs années de stabilisation. Le service subdivision gestion de la Loire de la DDT58 étant aujourd'hui équipé du matériel adéquat, un test de gestion a été réalisé en fin d'année sur les secteurs les plus dynamiques. Suivant les résultats, la subdivision gestion de la Loire pourrait continuer ces interventions d'entretien. Par ailleurs, à l'occasion d'un chantier d'équipe (novembre 2025), un arrachage manuel de genêts sur une zone peu accessible a été réalisé.

Le service subdivision gestion de la Loire de la DDT58 a également pris en charge l'entretien de la fenêtre paysagère qui offre une vue sur la Loire depuis le sentier d'interprétation par du bûcheronnage et surtout du débroussaillage. Cette intervention perdurera dans le temps suivant les besoins.

Enfin une petite station de Jussie commence à se développer en bordure de la gravière. Un arrachage manuel a donc été inclus dans le chantier d'équipe de novembre 2025.



VALORISER

L'écocompteur a souffert d'un dysfonctionnement qui n'a pas permis de suivre la fréquentation du site.

Deux animations ont été conduites sur le site en 2025, l'une par l'association Nature Image Découverte, l'autre par le Conservatoire. Cette dernière a permis de faire découvrir le site à 22 personnes.

Les Éthouars, Berry-Bouy et Marmagne

Conservatrice bénévole : Valérie Faucard



PROTÉGER

Un point sur le site et sur le foncier a été réalisé avec la conservatrice bénévole nouvellement nommée à l'occasion d'une rencontre dans les locaux de l'antenne.



GÉRER

Comme chaque année, le site a été fauché par un exploitant local, M. Thierry Briant ; pas de pâturage car pas de regain suffisant pour mettre les animaux.

Le prêt à usage n'a pas pu être signé en 2025, ce sera fait en 2026.

L'Oupillère, Foëcy et Vignoux-sur-Barangeon

Conservateur bénévole : poste à pourvoir



PROTÉGER

Comme prévu, le Conservatoire a poursuivi son animation foncière sur le secteur afin de trouver des terrains susceptibles d'accueillir des mesures compensatoires pour les projets économiques des entreprises Jacobi et SETC en lien avec la communauté de communes Vierzon Sologne Berry.

Des démarches d'acquisition de la parcelle ZH88 à Vignoux-sur-Barangeon ont été entreprises auprès de la propriétaire M^{me} Van de Walle. L'action a été confiée à la Safer et la procédure s'est poursuivie sans encombre. La parcelle doit être acquise en début d'année 2026.

Dans le même temps, un projet d'ORE a été rédigé pour les parcelles ZC 341 et 346 à Foëcy. Les parcelles sont propriété de la commune qui a acté le principe de ce partenariat en conseil municipal au premier trimestre 2025. La première partie du travail a été réalisé en fin d'année, il reste maintenant à établir l'ORE ce qui devrait intervenir sur les premiers mois de l'année en cours.

Enfin des recherches d'acquisitions supplémentaires dans le cadre des mesures compensatoires sur le site et plus largement sur la vallée de l'Yèvre se sont poursuivies et pourraient aboutir en 2026.



GÉRER

Un problème sur la gestion des parcelles par d'autres exploitants agricoles retarde toujours la signature d'un prêt à usage avec M. Marinier.

Dans le cadre des travaux de mesures compensatoires de l'entreprise Jacobi, des cahiers des charges pour la restauration de la forêt alluviales (gestion de l'Érable negundo et replantation d'essences locales) ont été rédigés et des visites avec des prestataires pour établir des devis ont été réalisés. Les travaux prévus en septembre et octobre sont finalement reportés en 2026.

L'Île Marie, Vierzon

Conservateur bénévole : poste à pourvoir



PROTÉGER

Travail avec le Conseil départemental pour une meilleure identification de l'accès au site pour le grand public.

Travail sans suite sur la tenue d'un comité de site qui se déroulera au premier trimestre 2026.



GÉRER

L'entretien du sentier a été réalisé en régie avec du matériel de location et avec l'aide du chargé de gestion écologique de l'antenne Cher/Indre du Conservatoire. En novembre le prestataire département «DL System est intervenu pour la pose d'une signalétique d'entrée (après les deux grands modules).



VALORISER

De nombreuses animations ont eu lieu sur ce site en 2025.

Animation grand public :

- le 14 juin, « Se régaler de la nature » en partenariat avec l'Office de tourisme de Vierzon, a été annulé pour mauvais temps ;
- un rallye nature incluant la visite de ce site en plus de la Pelouse de Grand Vau et de l'Île du Prieuré, prévu le 09 juillet, s'est tenu et a attiré 14 personnes (dont sept enfants) ;
- une sortie « Photo'Cen » le 11/10 a attiré neuf amateurs de photographie animalière et paysagère ;
- une balade nature (Jour de la Nuit) a attiré le même jour 12 personnes (dont 1 enfant) ;
- le 25 octobre, « À la recherche du trésor d'Halloween » a connu une nouvelle fois un franc succès. Trente-huit adultes ont accompagné 51 enfants.

Animations scolaires :

- les 22, 23 et 24 avril, un projet scolaire avec cinq classes de 6^e du collège Édouard-Vaillant de Vierzon a sensibilisé 112 collégiens sur la thématique de l'avifaune. Les interventions se sont faites sur les jardins de la Genette, car l'île était inaccessible.
- le 1^{er} juillet, avec l'école primaire de Bourgneuf, 18 enfants (CP, CE1, CE2) ont participé à une quinzaine d'ateliers et de jeux parlant du Cher ainsi que de la faune et de la flore des bords de rivière. Suite aux fortes chaleurs, cette sortie initialement prévue sur les bords du Cher s'est finalement déroulée dans le Parc de la Noue, à proximité de l'école ;
- le 17 octobre, ce sont quatre classes vierzonnaises qui ont été sensibilisées sur la thématique de la faune benthique : élémentaire Fay B avec 15 élèves de CE2 ; élémentaire Charot avec 17 élèves de CE1-CE2 ; élémentaire Joliot-Curie avec 15 élèves de CE2 et 20 élèves de CM1.

Val des Oceries

Conservateur bénévole : poste à pourvoir



GÉRER

Comme prévu dans le plan de gestion du Val des Oceries pour le maintien des prairies alluviales ouvertes, l'Île de Rozay a été pâturée par des chevaux et des ânes, appartenant à M. et M^{me} Langlois. Les animaux sont arrivés dans le mois de juin.

Actions de régulation des sangliers sur les Îles du Prieuré et de Rozay. Les interventions de chasse présentent des résultats positifs, malgré des dégâts occasionnés sur le secteur dans les grandes cultures céréalières, le nombre de sangliers présents sur les sites et les dégâts dans les prairies ont fortement diminué.



VALORISER

Les deux sorties programmées en juin et juillet sur les sites de l'Île de Rozay et l'Île du Prieuré ont dû être annulées faute d'inscrits.

Le Pont, Farges-Allichamps

Conservateur bénévole : poste à pourvoir



PROTÉGER

La commune a pris contact avec le Conservatoire pour informer ce dernier de la présence d'arbres tombés à proximité d'une propriété privée en bordure du site. Le souhait est de voir les arbres en limite de propriété taillés et le site « entretenu ». Cette demande a été entendue et des solutions ont été recherchées en interne pour conjuguer les impératifs de préservation de la forêt alluviale en libre évolution et la sécurité des voisins ainsi que l'aspect paysager. Un retour doit être fait à la mairie dans le courant 2026.



GÉRER

L'entretien du sentier n'a pas pu être réalisé faute de disponibilité du matériel ou de pannes.

Une surveillance de la fréquentation du site par les sangliers a été réalisée tout au long de l'année par le Cen. Aucune action n'a été nécessaire.



VALORISER

Animation grand public

La sortie proposée en septembre sous forme de jeu de piste a dû être annulée faute de participants.

Le Bec d'Allier, Cuffy

Conservateur bénévole : Stéphane Lebreton



CONNAÎTRE

Le conservateur bénévole du site, Stéphane Lebreton, contribue à la mise à jour de l'inventaire général du site lors de ses visites.

La rédaction du nouveau plan de gestion s'est poursuivie et le document doit être validé en 2026.

Réalisation du diagnostic écologique dans le cadre de l'étude sur l'effacement des protections de berges.



PROTÉGER

Réalisation de deux comités de site permettant notamment de valider les éléments du plan de gestion les 10 avril et 3 octobre 2025.

Le 2 juin, l'animatrice territoriale a assuré la visite du site du Bec d'Allier pour des élus du Conseil départemental.

Travail continu en 2025 sur le projet d'effacement de berge sur le secteur du Bec d'Allier, plusieurs réunions de concertation sur le site et accompagnement du bureau d'étude sur le volet socio-économique. Le volet historique/archéologique a été lancé durant l'été avec des prospections subaquatiques et s'est poursuivi avec des recherches documentaires. Des échanges et une visite de terrain ont également eu lieu avec la scientifique qui chapote le volet hydromorphologique. Enfin, le projet étant inscrit au contrat territorial Val d'Allier alluvial, des travaux de reporting administratif et des échanges avec son animateur ont eu lieu.

Enfin des sollicitations pour des événementiels ont été recueillies et accompagnées :

- Bourges capitale mondiale de la culture ;
- spectacle de sensibilisation sur la protection de la nature.



GÉRER

L'entretien du sentier a été réalisé par la commune.

La gestion des milieux ouverts est réalisée par pastoralisme avec le pâturage du troupeau de M^{me} Perelli. Ce troupeau, principalement ovin, a la particularité de comporter quelques caprins pour les bénéfices qu'ils apportent en terme de gestion des milieux naturels.

Mi-octobre, la subdivision gestion de la Loire de la DDT58 est intervenue sur les ronces et les robiniers des pelouses des entités S1 et S2 (broyage avec export à l'aide d'un tondo-balai).



VALORISER

Présentation par l'animatrice territoriale, sur le site du Bec d'Allier, de Natura 2000 à une classe de collégiens de Sancoins le 6 mars.

Une animation scolaire prévue le 6 mai a dû être annulée pour des raisons personnelles. Le Conservatoire n'a pu remplacer l'intervenant prévu, les emplois du temps ne le permettaient pas. Elle était prévue pour une classe de CP-CE1 et une autre de CE1-CE2 de l'école primaire Jules-Ferry de Chappes (63).

Une balade nature, organisée par le conservateur bénévole le 17 mai, a permis de sensibiliser 17 personnes (dont deux enfants).

Suite à une demande de l'association « Les Naturalistes Chapellois » (La Chapelle-Saint-Mesmin, 45), un devis a été proposé pour un groupe constitué. Celle-ci était prévue le 3 juillet, mais n'a pas été réalisée, car l'association n'a pas souhaité donner suite.

Le 13 septembre, a eu lieu la première édition d'« Ouvre ton Bec ! », un événement festif mettant en valeur l'activité pastorale sur le Bec d'Allier. Coorganisée par l'association Le Curon, l'élèveuse Mylène Perelli, la commune de Cuffy et son comité des fêtes, la manifestation a proposé de nombreuses activités : démonstration de conduite de chiens de troupeau, animations autour de la laine, stands de produits locaux et artisanaux, concerts et ambiance musicale... Salariés et bénévoles du Conservatoire ont tenu un stand et deux animations « Fun & Flore » ont conquis 30 personnes (dont 10 enfants). Un méchoui avec des brebis du troupeau était proposé le midi. Au-delà de l'aspect convivial de cette journée ayant rassemblé au moins 400 visiteurs, l'événement a rappelé tout l'intérêt du pastoralisme en faveur de la biodiversité.

Les Sablons de Corquoy, Corquoy

Conservateur bénévole : poste à pourvoir



PROTÉGER

Des échanges succincts sont effectués avec l'exploitante à l'arrivée et au départ des brebis.



GÉRER

Action de pâturage



VALORISER

Deux animations étaient prévues sur le site. L'une sous forme de rallye nature et proposé par le Cen a dû être annulée faute d'un nombre suffisant de participants. Quant à celle proposée par le CPIE Brenne Berry, nous n'avons pas eu de retour sur la tenue de l'animation « Au fil de l'eau ».

La Pelouse de Grand Vau, Massay

Conservateurs bénévoles : Christine et Pierre Spataro



CONNAÎTRE

Les conservateurs bénévoles contribuent à la mise à jour de l'inventaire général du site lors de leurs visites. Christine Spataro a initié un suivi des oiseaux de type point d'écoute STOC : mise en place de six points d'écoute pour un suivi ornithologique au printemps 2025 puis quatre passages effectués d'avril à juin.



PROTÉGER

Visite régulière sur site pour suivre l'activité. Observation de trace de pneu de moto sur site et transmission de l'information à l'OFB.

Travail avec le garde animateur pour la réalisation des mesures de gestion financées par le parc éolien de Lys. Faute de temps cette action n'a pu aboutir, il conviendra de la rendre prioritaire en 2026.



GÉRER

L'entretien du sentier a été réalisé par la commune de Massay.

Prise de contact avec l'entreprise Cirade environnement pour la mise en œuvre des mesures de compensation du Parc éolien de Lys.

Les conservateurs ont proposé de mettre en place un pâturage ponctuel (chèvres puis moutons) avec l'écopôle alimentaire de la Chaponnière à Saint-Hilaire-de-Court. Mise en relation avec Jean-Luc Birski, mais le projet n'a pas abouti. Difficulté pour mettre en place un enclos.



VALORISER

Un rallye nature incluant la visite de ce site en plus de l'Île Marie et de l'Île du Prieuré, prévu le 9 juillet, s'est tenu et a attiré 14 personnes (dont 7 enfants).

Une animation grand public, animée par les conservateurs bénévoles, s'est tenue le 19 avril et a attiré 24 personnes (dont 1 enfant).

Une stagiaire (Marie Van De Walle) a été recrutée en 2025 pour commencer l'élaboration d'un escape game sur la Pelouse de Grand Vau. Elle a engagé un début de réflexion sur le synopsis du jeu mais un gros travail reste à fournir qui fera l'objet d'un autre stage prévu en 2026.

Les Prairies de La Celle, La Celle

Conservateur bénévole : poste à pourvoir



CONNAÎTRE

Un suivi des papillons de jour a été initié en 2025. Cinq transects ont été positionnés dans des milieux ouverts ou semi-ouverts. Ces transects ont été suivis quatre fois dans la saison. 19 espèces ont été contactées au cours du suivi pour 192 individus, ce qui est assez décevant. Les espèces les plus abondantes étaient : le Céphale, le Gazé, le Demi-deuil et le Myrtil. Cinq espèces patrimoniales ont été contactées lors des passages : la Dryade, la Bacchante, la Thècle de l'Orme, la Thècle du Prunier et l'Azuré des cytises.



PROTÉGER

Aucune action de protection n'a été réalisée sur ce site en 2026.



GÉRER

Le garde animateur a suivi les actions de gestion menées par Nature 18 sur le site qui ont permis d'assurer la restauration et l'entretien d'une partie des prairies.



VALORISER

Une balade nature prévue le 28 juin a été annulée pour manque d'inscrits.

Le Marais de Contres, Contres, Dun-sur-Auron, Saint-Germain-des-Bois

Conservateur bénévole : poste à pourvoir



PROTÉGER

Un important travail de prise de contacts et d'échanges avec plusieurs exploitants a été effectué en 2025. Trois d'entre eux ont fait part de leurs souhaits d'actions. Ils sont liés à la pose de clôtures pour optimiser le

pâturage de certaines prairies en déprise, de restauration de point d'eau pour l'abreuvement des bêtes, et de restauration d'une cladiaie.

Aucune action de gestion n'a été mise en place, mais le garde animateur a participé à la réunion avec les exploitants agricoles.



VALORISER

Une animation grand public était prévue le samedi 24 mai, mais elle a dû être annulée faute d'inscrits.

Pelouses des Grandes Plantes, Bué

Conservateur bénévole : poste à pourvoir



PROTÉGER

Les actions sur ce site sont réalisées dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 « Coteaux calcaires du Sancerrois ».

Les Butteaux, Couargues, Herry

Conservateur bénévole : aucun, site en réserve naturelle



PROTÉGER

Ce site étant inclus dans la réserve naturelle nationale du Val de Loire (RNVL), les actions y sont réalisées en partenariat étroit entre les équipes du Cen Bourgogne et du Cen Centre-Val de Loire qui travaillent spécifiquement sur ce programme. Des échanges informels ont donc lieu suivant les besoins et les événements de la vie du site.

Des démarches ont été réalisées avec la Safer pour rechercher un nouvel exploitant sur le site en lieu et place de M. Fleuriet qui a finalement renoncé à la proposition de bail rural à clauses environnementales.



GÉRER

La chasse sur le site est menée par M. Fleuriet dans le cadre de la convention de chasse signée en 2023. Un rendez-vous a eu lieu avec lui en février pour reposer et raffermir le cadre de ses interventions.

Une gestion agricole des milieux ouverts, cadrée par un bail rural à clauses environnementales, est souhaitée sur le site. Après des échanges avec lui, un éleveur candidat, Enzo Guérin, a donc été désigné en commission Safer et pourra commencer à intervenir, via du pâturage, à partir de 2026.

Le Pré Bizet, Saint-Laurent

Conservateur bénévole : poste à pourvoir



PROTÉGER

Conventionné en 2024, le site n'a fait l'objet d'aucune animation en 2025. Quelques discussions ont eu lieu avec le Conseil départemental du Cher sur la réalisation prochaine du plan de gestion. Le report à 2027 de la réalisation de ce dernier impliquera également de rencontrer la commune courant 2026 pour lui expliquer la situation.



VALORISER

Deux animations grand public étaient prévues les 23 août et 8 novembre (cette dernière par Nature 18), mais elles ont dû être annulées faute d'inscrits.

La Forêt de Tardonne, Châteauneuf-sur-Cher, Corquoy

Conservateur bénévole : poste à pourvoir



PROTÉGER

Le site a été acquis dans le courant de l'année 2025 et visité lors de l'assemblée générale du Conservatoire au mois d'avril.

Le président de l'équipe de chasse, M. Sajault a été rencontré au mois de juillet afin de négocier le nouveau bail permettant de poursuivre l'action de chasse sur le site, indispensable pour contrôler les populations de sangliers.



GÉRER

Le chargé de gestion a défini des zones de travaux et recherché des entreprises susceptibles de réaliser des travaux de restauration écologique sur plusieurs pelouses du site.



Actions transversales ou hors site

Animation territoriale des sites Natura 2000 « Coteaux calcaires du Sancerrois » (FR2400517) et « Massifs forestiers de rivières du Pays-Fort » (FR2400518)

Rappel des sites :

Sites	Nature du site	Surface totale
Coteaux calcaires du Sancerrois (FR2400517)	ZSC	195 ha
Massifs forestiers et rivières du Pays-Fort (FR2400518)	ZSC	3 104 ha

- **Contractualisation.**

Contrats Natura 2000.

Le contrat N2000 du Champ Persil à Saint-Céols, pour la restauration et l'entretien d'un hectare de pelouses calcicoles a été déposé et validé par courrier par la Région. Il concernera des travaux de restauration en 2025-2026 puis deux années d'entretien en 2026-2027 et 2027-2028.

L'ouverture du chantier a eu lieu le 19/11/25 en compagnie du prestataire et les travaux débiteront en janvier ou février 2026.

Mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC).

- ✓ Suivi des exploitants engagés.
- ✓ Réponse à l'AMI 2026.
- ✓ Transmission d'infos pour engagement d'un exploitant par la Chambre d'agriculture.
- ✓ Programmation de la formation obligatoire pour trois exploitants.
- ✓ Rédaction d'un nouveau PAEC pour engagements 2026 des huit exploitants qui n'ont pas pu se réengager en 2024.

- **Préservation des pelouses calcicoles**

Pâturage des Pelouses de Grandes Plantes à Bué par Camille Rouchon de La Bergerie des Martignons : 55 brebis ont permis de maintenir les pelouses ouvertes en contenant le développement des ligneux, suite à un broyage préliminaire effectué par Green Art Paysages.

- **Veille sur les projets du territoire et accompagnement de la réalisation des projets.**

À travers cet axe, l'animateur porte un effort de présence auprès des acteurs locaux de manière à assurer une sensibilisation élargie aux principes de Natura 2000 et à la prise en compte des enjeux de biodiversité liés dans les politiques publiques. En 2025 le Conservatoire a réalisé les actions suivantes :

- ✓ échange avec la Caisse d'Épargne Loire Centre au sujet d'un audit biodiversité qu'ils souhaitent mettre en place en forêt d'Henrichemont. Objectif : avoir un t0 pour pouvoir mesurer l'évolution de la biodiversité sur un pas de temps de 20 ans ;
- ✓ proposition d'organiser un échange avec l'ONF pour évoquer les ORE (Obligations réelles environnementale). Souci : le plan d'aménagement de la forêt vient d'être refait donc il est plus difficile de proposer de nouvelles actions ;
- ✓ suivi de la procédure à l'encontre d'un exploitant pour le retournement des pelouses en Natura 2000 sur Sancerre : accompagnement de l'OFB pour les actions à mettre en œuvre par l'exploitant en compensation de la destruction d'une partie du site.

- **Communication/sensibilisation**

- ✓ Participation à la journée des élus de la Région organisée au Conseil régional.
- ✓ Suivi du projet d'APHN porté par la DDT du Cher sur la lande humide de Chaillou. Échanges avec la commune au sujet du projet d'acquisition par le Cen.
- ✓ Plusieurs articles pour diffusion sur Facebook annonçant les travaux préalables à l'installation des moutons à Bué, plus l'arrivée des moutons. Diffusion sur le compte de la commune, du Pays et du Conservatoire. Diffusé sur LinkedIn.
- ✓ Actualisation du site internet. <https://pays-fort-sancerrois.n2000.fr/>

Animation territoriale Natura 2000 du site « Coteaux, bois et marais calcaires de la Champagne berrichonne » FR2400520.

Ce site Natura 2000 est une zone spéciale de conservation (ZSC) d'une surface de 5 008 ha. La maîtrise d'ouvrage de l'animation a été reprise par la Région qui a lancé un nouveau marché 2023-2026 début janvier 2023.

- **Assurer la concertation et la gouvernance sur le territoire du site :**

Organisation de la réunion de comité de pilotage reportée à 2026.

- **Inciter à la préservation et à la gestion durable des milieux et des espèces :**

Renouvellement en attente du contrat Natura 2000 du Camp César à La Grotte.

Conseils de bonnes pratiques pour la gestion de pelouses accueillant le Damier de la succise en forêt domaniale de Thoux à Corquoy, gérée par l'ONF.

MAEC : réengagement de sept exploitants et exploitantes, réalisation des diagnostics obligatoires pour 537 ha engagés dont 190 ha en MAEC « localisées » et 346 ha en MAEC « système ».

- **Intégrer Natura 2000 dans les projets et opérations du territoire et articuler cette politique avec les autres politiques publiques :**

Demande au sujet du projet de parking sur la commune de Bruère-Allichamps, en extension d'une usine de céramique, proche du site N2000. La parcelle en question est classée en N, en zone inondable.

- **Mettre en œuvre des actions d'information, de communication et de sensibilisation :**

Action non initiée.

- **Améliorer les connaissances et réaliser le suivi de l'état de conservation du patrimoine naturel du site :**

Action non initiée.

- **Suivre et évaluer la mise en œuvre du DOCOB**

Deux réunions avec le maître d'ouvrage dans le courant de l'année 2025.

Reprise des indicateurs des marchés précédents pour l'orientation de l'animation.

- **Actualiser le DOCOB :**

Action non initiée.

Animation territoriale Natura 2000 du site « Basse Vallée de l'Arnon » FR2400521.

Depuis fin août 2020, le Conservatoire anime le site Natura 2000 « Basse Vallée de l'Arnon ». Il s'agit d'une ZSC d'une surface de 1 334 ha.

- **Assurer la concertation et la gouvernance sur le territoire du site :**

Tenue du comité de pilotage le 3 décembre 2025 en mairie de Touchay, réunissant 11 participants, dont les membres du comité de pilotage ainsi que les services de la Région et la structure animatrice.

- **Inciter à la préservation et à la gestion durable des milieux et des espèces :**

Une formation obligatoire pour les exploitants engagés en MAEC en 2023 a été réalisée le 4 juin sur une exploitation de Villecelin.

Les attestations de participation ont été envoyées par mail ou données en main propre.

Les cahiers d'enregistrement ont été mis à jour et transmis par mail.

Il n'a pas été déposé de PAEC lors de l'appel à projet pour les MAEC 2026.

- **Intégrer Natura 2000 dans les projets et opérations du territoire et articuler cette politique avec les autres politiques publiques :**

Un rdv a été organisé avec le président du SIRAH le 22 août, permettant d'identifier des synergies entre le CTMA et le DOCOB. Il a été convenu de travailler en concertation sur le territoire commun autour de l'Arnon.

Concernant l'évaluation des incidences, une demande a été faite dans le cadre d'un projet d'installation de hangar. Après analyse de la situation, il est apparu que le projet n'est a priori pas soumis à évaluation des incidences.

- **Mettre en œuvre des actions d'information, de communication et de sensibilisation :**

Une fiche à destination du grand public a été réalisée.

- **Améliorer les connaissances et réaliser le suivi de l'état de conservation du patrimoine naturel du site :**

Le suivi de l'état de conservation n'était pas prévu en 2025.

- **Suivre et évaluer la mise en œuvre du Docob :**

L'action centrale de mise en œuvre du Docob est constituée par les MAEC.

- **Actualiser le Docob :**

L'actualisation du Docob n'est pas prévue.

Animation territoriale des sites Natura 2000 « Vallées de la Loire et de l'Allier entre Cher et Nièvre »

Rappel des sites :



© A Chorein – Cen Centre-Val de Loire

Sites	Nature du site	Surface totale
Vallée de la Loire et de l'Allier entre Cher et Nièvre (FR2600965)	ZSC	16 126 ha
Vallée de la Loire et de l'Allier entre Cher et Nièvre (FR2610004)	ZPS	

Administratif

L'année 2025 a vu la poursuite de la première tranche d'animation du nouveau marché dont le maître d'ouvrage est le Pays Val de Loire nivernais.

Information, communication et sensibilisation.

Une contribution a été apportée pour la construction d'une page dédiée à Natura 2000 sur le site internet du Pays Val de Loire nivernais ainsi qu'à la publication d'une actualité lors d'un événement marquant la vie des sites Natura 2000. En termes de supports de communication, la plaquette de présentation des sites Natura 2000 au grand public a été rééditée en 1 000 exemplaires qui ont permis de poursuivre sa diffusion suite à l'épuisement des stocks précédents. Deux posters pour sensibiliser par le beau à la préservation des sternes naine et pierregarin ont été créés et édités avec la contribution d'un photographe local qui a fait don de ses clichés. Leur diffusion a débuté pendant l'année avec un accueil favorable des personnes sollicitées.



Posters pour la préservations des Sternes

La sensibilisation des acteurs et usagers des sites Natura 2000 a pris plusieurs formes :

- **intervention lors d'une sortie d'élèves du collège de Sancoins** au cours de laquelle ont été abordés les milieux naturels et leur lien avec les espèces en présence ; le rapport entre l'homme et la nature, la définition de la conciliation et comment concilier activités humaines et préservation du patrimoine naturel ; les bons gestes au quotidien ;
- **intervention lors de la réunion de lancement de la saison touristique de l'Office de tourisme Loire en Berry** : présentation de Natura 2000 avec une approche des sites Natura 2000 comme facteurs d'attractivité du territoire, les bons gestes pour préserver le patrimoine naturel et diffusion de documents à transmettre ;
- **première rencontre des élus des sites Natura 2000** dont l'ordre du jour comportait le rappel des bases de Natura 2000, Natura 2000 et ma collectivité, atelier « Les habitats dans ma commune », atelier sur les espèces exotiques envahissantes ;
- **tenue d'une animation lors d'un Apéro Biodiv'** organisé par la communauté de communes des Bertranges au cours duquel des notions de dynamique fluviale et son lien avec les habitats et les espèces ont été transmises aux (nombreux) participants;
- **tenue d'un stand lors du Festi'Grue 2025** au château de Meauce.



Apéro Biodiv' à La Marche en 2025 (© F. Delaroche – Cen Centre-Val de Loire)

Accompagnement réglementaire.

L'évaluation des incidences Natura 2000 et la veille réglementaire impliquent d'accompagner les projets et les programmes sur les sites. Réalisées en partenariat étroit avec les services de l'État, ces actions permettent d'informer les porteurs de projets sur les habitats et espèces d'intérêt communautaire qui se trouvent sur l'emprise ou à proximité de leur projet, de les aider à définir les enjeux et ainsi de tendre vers une adéquation entre leur projet et les enjeux liés à la préservation du patrimoine naturel des sites Natura 2000.

Au cours de la tranche 2024-2025 du marché d'animation Natura 2000, 44 projets ont été suivis dont 31 étaient soumis à évaluation d'incidence.

Contrats Natura 2000.

Le suivi des contrats en cours a continué en 2025 :

- **entretien pastoral et mécanique de l'espace naturel sensible du Bec d'Allier** à Gimouille, porté par le Conseil départemental de la Nièvre ;
- **restauration et entretien de l'étang de Marvy**, porté par la Fédération des chasseurs de la Nièvre.

Le montage de trois contrats a été entamé :

- **sentier du Ver-Vert** porté par la Ville de Nevers : renouvellement du contrat Natura 2000 comportant de la gestion mécanique et pastorale et qui a pu être déposé fin 2025 ;

- **île du Faubourg** porté par La Charité-sur-Loire : restauration et entretien de milieux ouverts par gestion mécanique et pastorale. Ce contrat comportera notamment une intervention sur des rejets très dynamiques de robiniers pseudo-acacias qui bloquent des cheminements dans le site ;
- **propriété de la famille Pasquet** à La Celle-sur-Loire : propriété aux milieux diversifiés et dont les actions seraient échelonnées sur un temps plus long que celui d'un contrat Natura 2000 avec notamment une restauration d'annexe hydraulique, de prairies humides/mégaphorbiaie et de pelouses. Ce contrat aurait la particularité d'être porté par un contractant privé.



Annexe hydraulique sur la propriété de la famille Pasquet à La Celle-sur-Loire (© N. Pointecouteau – Cen Bourgogne)

Deux autres projets, hors contexte contractuel, ont été suivis en 2025 :

- **expérimentation de restauration de la prairie de Port Aubry** à Cosne-Cours-sur-Loire : cette action est consécutive à l'accompagnement du service subdivision gestion de la Loire de la DDT58 pour l'acquisition de matériel adapté à la gestion des milieux naturels. L'action consiste à tester la restauration d'un *Arrhenatherion* colonisé par du chiendent via une ou deux fauches avec export par an. Les travaux initiés en 2024, se sont poursuivis en 2025 ;
- **plan d'entretien du domaine public fluvial (DPF)** : cette action portée par la DREAL Centre-Val de Loire consiste à identifier des zones du DPF nécessitant une intervention de restauration. Le plan d'action a été monté en 2025 et verra l'application concrète d'interventions suite à sa finalisation.



Travaux sur la prairie de Port Aubry et vue du site après travaux (© F. Delaroche – Cen Centre-Val de Loire)

Mesures agro-environnementales (MAEC)

Les MAEC ont été ouvertes à la contractualisation pour la troisième année consécutive sur les sites Natura 2000. Malgré l'annonce de budgets restreints, cela a permis d'étendre les engagements d'exploitants et d'en engager de nouveaux dans le dispositif.

En parallèle, les actions menées en partenariat avec la Chambre d'agriculture de la Nièvre se sont poursuivies avec le déroulement de quatre formations obligatoires (liées à l'engagement en MAEC). Les thématiques abordaient :

- l'arbre et la haie dans l'exploitation agricole ;
- l'autoproduction d'arbres dans un contexte de changement climatique ;
- faire face au défi climatique ;
- que disent les plantes de ma parcelle ?



Formation « Que disent les plantes de ma parcelle ? » en mai 2025 (© F. Delaroche – Cen Centre-Val de Loire)

Les travaux initiés en 2024 pour travailler sur une nouvelle formation portant sur la restauration des prairies permanentes avec démonstration de matériel de récolte de semence locale se sont poursuivis, en partenariat avec la Chambre d'agriculture de la Nièvre et le Cen Auvergne. Ils ont abouti à une première journée de formation le 17 juin 2025.



Formation « Restaurer ses prairies » en juin 2025 (© F. Delaroche – Cen Centre-Val de Loire)

Arrêté préfectoral de protection de biotope Sternes (APPB).

En 2025, quatre zones de reproduction ont finalement été incluses dans l'APPB annuel avec un engagement fort des acteurs locaux, particulièrement de la LPO Bourgogne-Franche Comté. Cette année, aucune crue printanière n'est venue inonder les îlots occupés.

Études et connaissances.

Plusieurs suivis ont été mis en place ou poursuivis au cours de l'année 2025 :

- suivi annuel de la reproduction des sternes naine et pierregarin ;
- suivi annuel du fonctionnement des annexes hydrauliques ;
- évaluation de l'État de conservation des pelouses et des prairies.

Réserve naturelle nationale des Chaumes du Verniller, (La Chapelle- Saint-Ursin)



CONNAÎTRE

En 2025, les rhopalocères et les plantes patrimoniales ont fait l'objet d'un suivi.



PROTÉGER

Le comité consultatif et le conseil scientifique se sont réunis comme chaque année (respectivement le 12 décembre et le 5 mai) pour évaluer les opérations réalisées et valider les opérations à venir.

Plusieurs travaux et projets, à proximité de la réserve, ont fait l'objet d'un suivi de manière à s'assurer de l'absence d'impact sur la réserve (notamment : Dyka, Générale du solaire, SNCF).

Commissionnement et assermentation du conservateur en 2025.



GÉRER

De manière à entretenir les milieux, le troupeau a pâturé les pelouses et fourrés de la réserve toute l'année. L'effectif a été augmenté de 47 moutons et 2 chèvres à 58 moutons et 2 chèvres.

Une équipe bénévole de 15 personnes se relaie pour aider au suivi et à la gestion du troupeau ainsi que Mylène Perelli (éleveuse) qui surveille régulièrement l'état sanitaire de manière plus fine.

Les bénévoles de Propachape ont réalisé 5,5 ha de débroussaillage de repousses (Communaux, le coteau et les Laburets), 1 ha de bûcheronnage (Laburets) ainsi que le débroussaillage de 1,5 km de clôtures (coteau). Ces chantiers ont été réalisés d'octobre 2025 à février 2026.



VALORISER

Animations grand public.

Six animations ont été programmées en 2025 dont trois ont été proposées par Propachape et trois par le Cen qui ont réuni 85 participants.

Sorties scolaires

Neufs classes du CP au CM2 de l'école de La Chapelle-Saint-Ursin sont venues visiter la réserve sur une journée. Ce sont ainsi 175 élèves qui ont découvert la faune et la flore de la réserve naturelle ainsi que le métier de conservateur de réserve naturelle pour les classes de CM. L'une des classes de CE2 a, quant à elle, pu participer à la tonte des moutons.

L'association Propachape a également participé au projet en encadrant des sorties sur la flore.

Animation territoriale sur le Cher

Boischaud sud

La Safer est missionnée pour acquérir les parcelles identifiées sur le secteur d'Ids-Saint-Roch ; malheureusement, le propriétaire semble ne pas vouloir donner suite et le dossier n'a pas avancé en 2025.

Partenariat Safer

Comme chaque année, les animateurs territoriaux de l'antenne Cher-Indre ont rencontré l'équipe de la Safer du Cher pour faire un point sur les dossiers en cours et les éventuelles attentes de chacun.

Rocade de Bourges

Le dossier de la rocade est toujours suivi par le Conservatoire même si, pour le moment, l'essentiel du travail a été réalisé. Le Conservatoire participe aux comités de suivi de la mise en œuvre des mesures compensatoires. Une réunion s'est déroulée en 2025 au mois d'octobre.

Partenariat avec la Communauté de communes Vierzon Sologne Berry (CCVSB)

Dans le cadre de l'étude réalisée entre 2023 et 2025, le Conservatoire a finalisé l'étude visant à mettre en place une stratégie de préservation des zones humides du territoire de la CCVSB. Le territoire a été découpé en cinq secteurs géographiques cohérents sur le plan hydrographique. Les enjeux liés aux zones humides et les facteurs d'influence sur leur préservation sont propres à chacun de ces cinq secteurs.

L'étude a montré que le territoire de la communauté de communes était particulièrement riche avec une superficie de zones humides effectives évaluée à 4 853 hectares. Sur ces secteurs, 34 habitats naturels ont été recensés dont sept en danger critique d'extinction. Les plus rares et menacés étant :

- les prairies humides oligotrophes acides ou calcaires ;
- les bas-marais calcaires ;
- tous les habitats tourbeux acides ;
- les milieux aquatiques oligotrophes.

On recense également 57 espèces végétales patrimoniales liées aux zones humides et 67 animales (43 invertébrés et 24 vertébrés).

Pour chacun de ces secteurs, une analyse foncière a été croisée avec les données d'inventaires. Des zones de priorité d'intervention forte ont été identifiées au sein desquelles les propriétés publiques, notamment communales, ont été mises en évidence. Ces priorités sont issues du diagnostic écologique et de la volonté de valoriser et de préserver les espèces les plus rares et les plus menacées.

Secteur géographique	Zonage zones humides	Dont priorité forte	Propriétés communales en priorité forte
Barangeon	884,0953 ha	85,32 ha	7,96 ha
Yèvre	338,542 ha	110,55 ha	20,21 ha
Val des Oceries	454,3141 ha	39,448 ha	0,1953 ha
Gâtine	284,8237 ha	86,158 ha	41,4117 ha
Sologne	1 210,9466 ha	13,81 ha (+ mares non chiffrées)	0

Définition d'une stratégie foncière conjointe

Sur la base de l'étude, la Communauté de communes et le Cen Centre-Val de Loire structureront en 2026 une stratégie foncière commune. Cette stratégie arrêtera le partage de l'action foncière en fonction des priorités respectives, chacune des deux structures pouvant procéder à des acquisitions foncières. Elle actera un échéancier d'action foncière par secteur géographique.

En parallèle de ce travail, en lien avec le conventionnement avec la CCVSB, le Conservatoire a accompagné deux entreprises dans la mise en œuvre de leurs mesures compensatoires :

- avec la société Jacobi, c'est le suivi de la mise en œuvre des mesures compensatoires qui est réalisé sur le site du parc technologique de Sologne avec des mesures visant notamment à protéger des zones de nidification du Pipit farlouse et sur l'Oupillère, comme déjà évoqué dans les pages de ce rapport d'activité.

- Avec la société SETC pour la définition de mesures compensatoires et la réalisation d'une animation foncière en vue de la réalisation de mesures compensatoires.